

REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 06/24

Compte-rendu n° 06/24 du 02.12.2024

Participants : J-L. Chéron, F. Marty, M. Bournazeaud, A. Tournier, C. Malavergne, A. Petit, S. Delerive, E. Pichon, M. Faure, K. Cario, C. Touze, Y. Grangier, R. Courtois, A. Sarlandie, V. Lopez-Suarez, C. Catard, J-M. Lot, N. Montet, C. Lecomte.

Questions abordées :

Rappel de dates,
La Poste,
Dépôt de pain du bourg,
Convention fourrière avec la SPA,
Dédommagement de Périgord Bois et Périgord Quincaillerie par le Grand périgueux,
Subvention de la CAF pour la maison rue L. Aragon,
Le point sur les subventions sollicitées et notifiées,
Evolution de la CNRACL et du FCTVA,
Tracteur et épareuse,
Apéritif dînatoire,
Prochain **conseil municipal**,
Calendrier des réunions de secteur de janvier à juin 2025,
Projet de POC (sculptures en métal) à la Porte Toscane,
Participation à la garantie prévoyance (maintien salaire),
Ligne de trésorerie,
Terrain rue Combe des Dames.

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES

Rappel de dates :

Du mardi 26 novembre au vendredi 27 décembre : enquête publique pour les terrains « dits de l'hôpital » à Puyroger (passage de 2 AU en 1 AU),
Mardi 03 décembre, 18h, SdF : réunion d'information en direction des parents d'élèves concernant la future enquête sur les rythmes scolaires,
Mercredi 04 décembre, 18 h : CCAS,
Jeudi 05 décembre, 18 h 15 : commission des finances,
Vendredi 06 décembre, SdF, 8 h 30 : petit déjeuner avec les agents,
Mercredi 11 décembre, salle du conseil à partir de 14 h : présence du commissaire enquêteur (pour les terrains de l'hôpital),
Mercredi 11 décembre, 15 h 30, bibliothèque : goûter de restitution de Mme Perrault-Archambault,
Vendredi 13 décembre, 17 h : CMJ,
Lundi 16 décembre, 20 h 30 : conseil municipal,
Mercredi 17 décembre, 19 h 30 : proposition d'un apéritif dînatoire pour les élus,
Jeudi 19 décembre, 18 h 30 : commission travaux,
Vendredi 24 janvier, 18 h 30 : voeux à la population.

La Poste : C. Lecomte a rencontré un représentant de la Poste le 20 novembre :

- 90 % de la population doit être à moins de 5 km d'un Bureau de poste,
- Le Bureau de Champcevinel est ouvert tous les après-midi de 14 h 30 à 17 h, soit 12 h 30/semaine,
- L'agent de la Poste travaille en moyenne 5 minutes par heure.

Dépôt de pain du bourg : est repris par Mme Jubily. Nous avons proposé un premier trimestre sans loyer. Elle pense ouvrir le 09 décembre. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 7 h 30 ou 7 h 45 à 13 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30.

Convention fourrière avec la SPA : notre contribution qui était e 1 €/hab. va passer à 1, 05 € en 2025.

Dédommagement de Périgord Bois et Périgord Quincaillerie par le Grand Périgueux : à partir du calcul de la marge mensuelle brute réalisée entre le 04/04/24 et le 31/08/24, comparée à celle des 3 années précédentes sur la même période, l'indemnisation versée par le GP sera de 225 502 € (71 693, 65 € pour Périgord Quincaillerie et 153 808, 35 pour Périgord Bois).

Subvention de la CAF pour la maison rue L. Aragon : la commission d'Action Sociale nous a accordé une subvention de 93 480 € pour l'agrandissement de l'ALSH.

Le point sur les subventions sollicitées et notifiées : Reste à percevoir :

- Conseil départemental : 219 162 € (Restaurant scolaire),
- CAF : 212 797 € (Restaurant scolaire) + 93 480 € (agrandissement ALSH),
- Grand Périgueux : 150 000 € (2 X 75 000) (restaurant scolaire),
- Etat (DETR) : 195 690 € (restaurant scolaire),
- Région : 25 913 € (restaurant scolaire).

Soit un total de 897 000 €.

Evolution de la CNRACL et du FCTVA : Le Fonds de Compensation de la TVA, actuellement de 16, 4 % sera ramené à 14, 85 %.

Notre cotisation à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Collectivités Locales) doit augmenter de 12 points, 4 points par an pendant 3 ans.

Evolution de la masse salariale : elle était de 1 848 083 en 2023, elle devrait être de 1 834 600 en 2024.

Tracteur et épareuse : les deux ont « rendu l'âme » et sont à changer.

Nous avons rencontré deux entreprises qui vendent ces engins. Le coût à l'achat pour les deux est d'environ 125 000 € HT et 150 000 € TTC. Une location (LOA) sur 10 ans coûterait environ 220 000 €.

Nous proposons d'acheter le tracteur (85 000 € HT, 102 000 € TTC). Le coût d'une location sur 5 ans reviendrait à 108 580 € HT et de 124 968 € TTC) et de faire une LOA sur 7 ans pour l'épareuse (5 520 € HT/an soit un total de 38 640 € alors que l'achat neuf est de 29 900 € HT).

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

Apéritif dînatoire le mardi 17 décembre à 19 h 30 : proposition d'un apéritif dînatoire pour les élus au Capelo (1, place Louis Magne, Périgueux). On peut venir accompagner. Prix : 30 €. Faire savoir si on vient, et à combien, au plus tard le lundi 09 décembre auprès du secrétariat de la mairie.

Prochain conseil municipal : la date est fixée au **lundi 16 décembre** à 20 h 30 (secrétaire : F. Larzinière, sinon JM Lot, sinon C. Malavergne).

Calendrier des réunions de secteur de janvier à juin 2025 :

	Secteur technique	Secteur société
Janvier	06	20
Février	03	17
Mars	10	24
Avril	07	--
Mai	05	26
Juin	16	30

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Projet de POC (sculptures en métal) à la Porte Toscane : Laetitia et Benjamin, les deux créateurs de Savignac (qui travaillent à froid et à la main), nous ont fait une nouvelle proposition pour 3 cyprès (hauteur : 2, 70 m, 3, 15 m et 3, 70 m) et 2 portes (hauteur : 2, 60 m, largeur : 2 m) pour un total de 36 670 €. Nous leur proposerons prochainement une autre date de rencontre.

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

Participation à la garantie prévoyance (maintien salaire) : au 1^{er} janvier 2025 les collectivités doivent participer au financement des garanties de protection sociale complémentaire (prévoyance/maintien de salaire) et à la santé en 2026, pour les agents qui ont souscrit une mutuelle. Le CdG 24 a mené une démarche (à laquelle nous nous sommes associés) de mise en concurrence et a signé une convention avec le groupe MNT/RELYENS. Celle-ci reprend les garanties sociales prévues par les textes avec un taux de cotisation pour les agents de 2, 8 % L'obligation de l'employeur est de participer à hauteur de 7 € par agent. Depuis plusieurs années, notre participation à Champcevinel, est de 22 €/agent.

L'adhésion à la convention CdG entraîne une meilleure couverture pour les agents mais peut impliquer une augmentation du reste à charge pour l'agent.

Quelques exemples pour des agents de notre commune :

- Indice majoré de 592, base de calcul 3 182, 36 €. Avec prévoyance actuelle : reste à charge : 55, 23 €. Avec la MNT : reste à charge : 67, 11 €,
- Indice 369 et sans couverture actuellement. Reste à charge : 31, 48 €,
- Indice 420 à temps partiel 80 %. Avec prévoyance actuelle, reste à charge : 31 ,48 €. Avec la MNT, reste à charge 34, 82 €,
- Indice 455, temps complet. Avec prévoyance actuelle, reste à charge : 52, 14 €. Avec la MNT : reste à charge : 44, 08 €.

Les agents qui ne seront pas à la MNT ne bénéficieront plus de la participation employeur. Une représentante de la mutuelle qui devrait animer une rencontre avec les agents jeudi dernier n'est pas venue. Elle tiendra une permanence en mairie le jeudi 19 décembre.

Ligne de trésorerie : à un taux de 3, 565 (€STR = 3, 165 % + marge de 0, 40 %), nous allons ouvrir une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne. Une ligne de trésorerie permet de gérer les décalages de trésorerie, en attendant les subventions qui nous ont été notifiées. La ligne de trésorerie a une durée de 364 jours maximum. Elle peut être renouvelée.

Terrain rue Combe des Dames : Périgord Habitat propose de nous céder à l'euro symbolique une parcelle de terrain rue Combe des Dames d'un superficie de 632 m².